

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE ORANGE ? FORTES PLUIES ET ORAGES



29/07/2020

À compter du mercredi 29 juillet 2020 à 12h30, une **vigilance météorologique orange ? fortes pluies et orages** est annoncée sur les communes de **Bélep, Poum, Koumac, Ouégoa, Pouébo, Hienghène, Touho, Poindimié, Kaala-Gomen, Voh.**

Nouméa, le 29/07/2020 à 12h30

À compter du mercredi 29 juillet 2020 à 12h30, une **vigilance météorologique orange – fortes pluies et orages** est annoncée sur les communes de **Bélep, Poum, Koumac, Ouégoa, Pouébo, Hienghène, Touho, Poindimié, Kaala-Gomen, Voh.**

Par ailleurs, une **vigilance jaune** :

- **vent violent** est annoncée sur les communes de Bélep, Poum, Ile des Pins, Yaté, Mont-Dore, Koumac, Kaala-Gomen, Voh, Koné, Pouembout, Poya, Bourail, Moindou, La Foa, Sarraméa, Farino, Boulouparis, Païta, Dumbéa, Nouméa.
- **fortes pluies/orages** est annoncée sur les communes de Koné, Pouembout, Ponérihouen, Poya, Houaïlou, Kouaoua, Canala, Thio, Yaté, Mont-Dore, Dumbéa, Païta, Boulouparis, La Foa, Sarraméa, Farino, Moindou, Bourail, Nouméa.

La DSCGR appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en allant sur le site de Météo-France Nouvelle-Calédonie, www.meteo.nc, en appelant le répondeur d'information de Météo-France Nouvelle-Calédonie au 36.67.36 ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

Consignes préventives en cas de fortes pluies

- Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité.
- Ne franchissez pas, à pieds ou en voiture, les ravines ou les rivières en crues ou qui peuvent l'être soudainement ainsi que les radiers ou routes submergés.
- Ne pas entreprendre un sport ou un loisir de pleine nature et interrompre toute séance en cours.
- Tenez les enfants à distance des caniveaux, ravines et rivières qui peuvent à tout moment déborder
- Signalez votre départ, votre destination et votre arrivée à vos proches.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et constituez une réserve d'eau potable.
- Faites attention à l'eau du robinet qui est susceptible d'être impropre à la consommation au moins 48 h après l'arrêt des pluies.
- Dans tous les cas, si la situation de votre domicile l'exige (zone inondable, bordure de ravine...), prenez toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, préparez-vous à l'évacuation éventuelle de votre domicile.
- Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et conformez-vous à leurs instructions.

Consignes préventives en cas d'orages

- Évitez d'utiliser le téléphone fixe et les appareils électriques.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Arrêter votre véhicule dans un lieu sûr. Vous pouvez rester dans votre véhicule qui vous assure une bonne protection contre les effets de la foudre.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Signalez sans attendre les départs de feu dont vous pourriez être témoins.
- Limitez au maximum vos déplacements.
- Ne franchissez pas, à pieds ou en voiture, les ravines ou les rivières en crues ou qui peuvent l'être soudainement ainsi que les radiers ou routes submergés.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et constituez une réserve d'eau potable.
- Tenez les enfants à distance des caniveaux, ravines et rivières qui peuvent à tout moment déborder.

Consignes préventives en cas de vents violents

- Limitez vos déplacements et évitez les secteurs forestiers.
- Limitez votre vitesse sur route, en particulier si vous conduisez un véhicule ou un attelage sensible aux effets du vent.
- Signalez votre départ, votre destination et votre arrivée à vos proches.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Soyez vigilants face à l'envol et aux chutes possibles d'objets divers tels que branches, tôles, panneaux...
- N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne touchez pas aux fils électriques tombés au sol.
- Ne sortez pas en mer, renforcez les amarres des bateaux à quai.
- Ne vous promenez pas en forêt, sur le littoral ou sur les plages.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours.

orages